

Avis voté en plénière du 11 septembre 2013

Agir pour la biodiversité

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le présent avis ouvre une voie insuffisamment développée : celle des avis de suite permettant ainsi, deux ans après, de faire un point de situation sur les avancées ou le chemin qui reste encore à parcourir sur le sujet essentiel de la biodiversité.

Ce point est le moyen de remettre sur le haut de la pile des dossiers pour lesquels de grandes ambitions sont affichées mais sans que les moyens pour y parvenir soient clairement fléchés. Ce décalage est rappelé à juste titre dès l'introduction.

Le choix a été fait de cibler trois axes d'action pour donner plus de force aux recommandations. Le groupe de l'UNAF se retrouve tout particulièrement sur deux d'entre elles.

Faire de l'éducation et de l'accompagnement une priorité. Pour le groupe de l'UNAF, ce sujet est primordial. Certaines Unions départementales des associations familiales ont déjà largement œuvré dans cette voie partant du constat simple que les comportements en profondeur évoluent à l'échelle d'une génération.

Promouvoir le patrimoine naturel comme l'égal du patrimoine culturel. La première étape proposée est intéressante comme outil ludique de sensibilisation, en ouvrant le patrimoine naturel lors des journées européennes du patrimoine. Cette proposition est peut-être aussi la piste, à court ou moyen terme, pour poser la question de la valeur économique de la biodiversité. On le sait, il existe des endroits uniques qui, s'ils sont détruits, seront perdus à jamais. Aujourd'hui, leur valeur est économiquement nulle donc cette perte apparaît comme nulle donc sans importance. L'enjeu est donc de savoir si l'on reconnaît à ces lieux une valeur, une traduction monétaire ? Il s'agit d'un débat important. C'est celui de la reconnaissance de la valeur du vivant et de son utilisation durable permettant sa préservation pour le bien commun.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.